



Comité national d'éthique  
sur le vieillissement

**COMITÉ NATIONAL D'ÉTHIQUE SUR LE VIEILLISSEMENT**  
Rapport d'activités 2020-2021

*À l'attention de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants  
Gouvernement du Québec*

Adopté par les membres du CNEV le 7 juin 2021

## Table des matières

Introduction .....	3
I. Signature d'une entente tripartite pour 2020-2023 .....	3
II. Rôle de la présidente .....	3
III. Nomination à la vice-présidence .....	4
IV. Composition du comité.....	4
V. Séances régulières du CNEV .....	6
VI. Méthodologie de travail .....	6
VII. Amour, sexualité et démente en milieu d'hébergement : réflexions pour guider les pratiques.....	7
VIII. Présentation de l'Avis auprès de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants et des membres du ministère .....	9
IX. Exploration de la thématique de l'isolement social .....	9
X. Nouvelle thématique de travail : autonomie de la personne âgée .....	10
XI. Activités spéciales en lien avec le SRAS-CoV-2 .....	10
XII. Participation à des colloques et conférences .....	10
XIII. Site internet du CNEV.....	11

### **ANNEXES :**

Annexe 1 : Appel à candidatures

## INTRODUCTION

Le présent rapport annuel couvre les activités du Comité national d'éthique sur le vieillissement (CNEV) pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021.

### I. SIGNATURE D'UNE ENTENTE TRIPARTITE POUR 2020-2023

Une nouvelle entente tripartite entre l'Université Laval (pour l'IVPSA), le CIUSSS de la Capitale-Nationale et la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, a été signée, le 27 avril 2020.

Cette entente de collaboration vient préciser les engagements et responsabilités de chacune des parties dans la gestion administrative du Comité et le soutien qui lui est offert, jusqu'en 2023.

### II. RÔLE DE LA PRÉSIDENTE

La présidente, madame Céline Crowe, a toute l'année assuré une communication constante avec la sous-ministre adjointe de la Direction générale des aînés et des proches aidants, ainsi qu'avec le Secrétariat aux aînés.

La présidente a ainsi eu plusieurs échanges de courriels, des rencontres virtuelles sur les diverses préoccupations du Comité (composition, diffusion de l'Avis), et pour des suivis de dossier (renouvellement et nomination de nouveaux membres, propositions de thèmes de travail). Une rencontre a notamment eu lieu le 29 janvier 2021, à la demande de la présidente, concernant la nouvelle thématique de travail du Comité.

Par ailleurs, la présidente a travaillé de près avec la coordonnatrice pour planifier le fonctionnement et les travaux du Comité. Durant l'année 2020-2021, ce sont ainsi 37 rencontres par *webconférence* et deux par téléphone qui ont eu lieu, ainsi qu'une correspondance régulière par courriel. À ces rencontres s'en ajoutent également cinq autres que la présidente a tenues avec certains membres sur des questions plus spécifiques.

Son mandat à la présidence se terminant en mars 2021, la présidente s'est dite disponible pour un renouvellement. Lors de la rencontre régulière du 15 février 2021, les membres ont recommandé à l'unanimité la reconduction de mandat de leur présidente. Le dossier a été transmis à la ministre, le 16 février 2021.

### III. NOMINATION À LA VICE-PRÉSIDENCE

Sur recommandation unanime des membres, Monsieur Cory-Andrew Labrecque a été officiellement nommé vice-président du Comité par la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, le 28 août 2020.

Il prend ainsi la suite de madame Dominique Giroux, qui a occupé ce poste pendant les six dernières années.

### IV. COMPOSITION DU COMITÉ

En 2020-2021, un comité de sélection de trois membres (article 5 du *Cadre fonctionnel*) a été constitué pour compléter la composition du Comité en procédant à un appel à candidatures (annexe 1).

Le comité de sélection est composé de madame Céline Crowe, présidente, de madame Frédérique Garnier, de monsieur Cory-Andrew Labrecque, avec le soutien de la coordonnatrice. Il s'est réuni deux fois pour discuter des outils et sélectionner les candidats à rencontrer suite à un premier tri des *curriculum vitae* reçus. Le comité a alors virtuellement auditionné neuf candidats, pour finalement en retenir six. Après un processus de vote par courriel auprès des membres du Comité, les dossiers de recommandation de nomination ont été déposés à la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

Par ailleurs, sept membres du Comité ont renouvelé leur mandat, et deux membres sont en attente de leur renouvellement.

Au 31 mars 2021, le Comité comptait 15 membres. En voici sa composition :

**Mme Céline Crowe**, présidente, médecin de famille et gestionnaire retraitée, a été directrice du développement et des affaires médicales à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal et chargée d'enseignement clinique à l'Université de Montréal.

**Mme Marianne Dion-Labrie** est conseillère cadre, expérience client et éthique, au CISSS de la Montérégie-Est, et professeure adjointe de clinique aux Programmes de bioéthique, au département de médecine sociale et préventive de l'École de santé publique de l'Université de Montréal.

**M. Hubert Doucet** est professeur honoraire à l'Institut des études religieuses de l'Université de Montréal.

**Marie-Josée Drolet** est ergothérapeute, éthicienne et professeure titulaire au Département d'ergothérapie de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Détentrice d'un doctorat en philosophie, spécialisée en éthique, elle y enseigne l'éthique et y réalise des recherches en éthique appliquée. Elle est également chercheuse-boursière FRQS - Junior 2. Date de nomination : 26 janvier 2021<sup>1</sup>.

**M. Pierre-J. Durand** est médecin et directeur scientifique du Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ). Il est professeur titulaire à la Faculté de médecine de l'Université Laval.

**Sophie Éthier** possède un doctorat en gérontologie. Elle est professeure titulaire à l'École de travail social de l'Université Laval, et chercheuse au Centre de recherche en santé durable VITAM, au Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ), et au Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS). Date de nomination : 26 janvier 2021.

**Mme Frédérique Garnier** est consultante indépendante œuvrant en gestion et en formation. Elle enseigne au 2<sup>ème</sup> cycle en gérontologie à l'Université de Sherbrooke et participe à des projets du Centre collégial d'expertise en gérontologie du CEGEP de Drummondville.

**Mme Dominique Giroux** est professeure titulaire au Département de réadaptation de l'Université Laval, et chercheuse au Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ), ainsi qu'au Centre de recherche en santé durable VITAM. Elle détient un diplôme d'ergothérapeute, ainsi qu'une maîtrise et un doctorat en médecine expérimentale.

**Christelle Landheer-Cieslak** est professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval et responsable de l'axe « Éthique, justice et droit » au sein de l'Institut d'Éthique Appliquée (IDÉA) de l'Université Laval. Date de nomination : 26 janvier 2021.

**Virginie Lecourt** est conseillère en conduite responsable en recherche et conseillère en éthique de la recherche au Bureau de la conduite responsable en recherche de l'Université de Montréal. Elle est enseignante et chercheuse en éthique organisationnelle à HEC Montréal. Date de nomination : 26 janvier 2021.

**Mme Janik Ouimet** est directrice de l'APPUI du Centre-du-Québec.

---

<sup>1</sup> Le Comité a choisi d'inscrire la date de nomination des nouveaux membres dans le présent rapport. À noter que Marie-Josée Drolet, Sophie Éthier et Christelle Landheer-Cieslak ont participé aux travaux du dernier Avis, *Amour, sexualité et démence*, en tant qu'experte ou relectrice, avant d'être officiellement nommées membre du Comité. Ces trois membres apparaissent ainsi sous une désignation différente à d'autres endroits de ce rapport annuel.

**Sylvie Rey** est infirmière depuis plus de 30 ans. Actuellement chargée de cours à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, elle a entrepris un doctorat sous la direction de Philippe Voyer sur les soins corporels aux personnes âgées, dans le but d'améliorer l'expérience de ces soins pour les malades, mais aussi pour les proches et les soignants, soins pour lesquels une dimension éthique sera intégrée. Membre de comités d'éthique clinique et d'éthique de la recherche, elle a une formation en éthique clinique appliquée. Date de nomination : 26 janvier 2021.

**Mylène Salles** possède un doctorat en gérontologie. Elle est coordonnatrice académique à l'Université de Sherbrooke et est responsable des cours de 2<sup>e</sup> cycle en gérontologie et enseigne au microprogramme en gérontologie de l'Université de Sherbrooke. Date de nomination : 26 janvier 2021.

### **En attente de renouvellement (2)**

**M. Cory-Andrew Labrecque**, vice-président, professeur titulaire en éthique théologique (bioéthique) à la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval, et titulaire de la Chaire de leadership en enseignement (CLE) en éthique de la vie.

**M. Félix Pageau** est gériatre, et titulaire d'une maîtrise en philosophie. Aussi, il est vice-président du Comité d'éthique de la recherche du Cégep de Drummondville, membre de l'Institut d'éthique appliquée (IDEA) et *fellow* du centre MacLean d'éthique clinique et médicale de Chicago. Dr Pageau est chercheur en gériatrie et en éthique, et qui a une longue feuille de route à l'international, où il a fait plusieurs stages en éthique, en médecine et en santé communautaire, notamment au Congo, aux États-Unis, en Australie, en Allemagne, ainsi qu'au Nunavut.

## **V. SÉANCES RÉGULIÈRES DU CNEV**

Cette année, le Comité s'est réuni en séance régulière cinq fois, soit les 13 mai, 18 mai, 8 septembre et 29 octobre 2020, ainsi que le 15 février 2021.

Toutes les rencontres ont été présidées par madame Céline Crowe, et se sont déroulées, compte-tenu du contexte de pandémie, par *webconférence*. Les rencontres font l'objet d'un procès-verbal, adopté par les membres lors de la rencontre subséquente.

## **VI. MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL**

Au cours de l'année 2020-2021, le Comité a affiné la méthodologie de travail amorcée l'année précédente :

- ✓ **Groupes de travail thématiques** : les membres participants à un groupe de travail sont volontaires et intéressés par la thématique ; les rencontres du groupe de travail sont animées par la présidente du Comité et font l'objet d'un compte rendu.
- ✓ **Utilisation de la *webconférence*** : cette année, toutes les rencontres ont eu lieu par *webconférence*, sur la plateforme Zoom à laquelle le Comité a souscrit un abonnement.
- ✓ **Rédaction évolutive de l'Avis** : un premier texte est rédigé après un minimum de deux rencontres du groupe de travail, afin de structurer l'ensemble des délibérations des membres dans une logique argumentaire qui permettra ensuite la discussion. Celle-ci se fait autour de commentaires rédigés par les membres du groupe de travail, par le biais d'un service de stockage et de partage de fichiers virtuels auquel tous les membres ont accès en temps réel. De fait, les commentaires sont visibles de tous, leur permettant de se répondre les uns les autres en vue de bonifier la rédaction qui se fait alors en co-construction, jusqu'à sa version finale.
- ✓ **Rencontres *ad hoc*** : cette année, elles furent de trois ordres :
  - a. **Des rencontres de pré-tri** : après consultation du texte par l'ensemble des membres du comité, un groupe constitué de la présidente et d'un à deux autres membres, selon les disponibilités, se rencontre pour faire un tri préalable des commentaires. L'objectif est alors de traiter ceux qui peuvent l'être, d'écarter ceux qui ne demandent pas de modifications, et de ramener en rencontre régulière ceux qui nécessitent des clarifications ou des discussions. Toutes ces rencontres font l'objet d'un compte rendu exhaustif, et donne lieu à une version du texte corrigée.
  - b. **Une séance en groupe restreint**, pour discuter de certains points particuliers ou pour les préciser.
  - c. **Une rencontre de relecture** du texte avant son dépôt auprès de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

La méthodologie s'agrémente aussi de revues de littérature qui incluent des rapports, ouvrages et textes scientifiques, académiques, ou issus de la littérature grise, afin d'alimenter la réflexion des membres.

## **VII. AMOUR, SEXUALITÉ ET DÉMENCE EN MILIEU D'HÉBERGEMENT : RÉFLEXIONS POUR GUIDER LES PRATIQUES**

### ❖ **Finalisation de l'Avis :**

Aux fins de l'élaboration de l'Avis, 12 rencontres de différents types ont eu lieu cette année, soit en groupe de travail, soit en rencontre *ad hoc*.

Le groupe de travail s'est ainsi réuni trois fois, les 6 avril, 10 et 23 juin 2020, afin de poursuivre et d'affiner les réflexions en cours. Il y a eu également neuf rencontres *ad hoc* afin de bonifier le texte, dont sept pour effectuer le pré-tri des commentaires, une en groupe restreint, et une de relecture avant le dépôt de l'Avis à la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

Les sept rencontres de pré-tri se sont déroulées :

- Le 23 avril 2020 : mesdames Céline Crowe et Guylaine Martin, alors en fin de mandat, ainsi que monsieur Cory-Andrew-Labrecque ont regardé les commentaires des membres du groupe de travail sur le texte traitant du thème *Amour, sexualité et démence*.
- Les 6, 7 et 8 mai 2020 : madame Céline Crowe et monsieur Cory-Andrew Labrecque ont trié les commentaires de l'ensemble des membres du Comité sur le texte traitant le thème à l'étude.
- Les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2020 : mesdames Céline Crowe et Dominique Giroux, ainsi que monsieur Cory-Andrew Labrecque ont trié les commentaires de l'ensemble des membres sur le texte traitant du thème à l'étude.
- le 14 septembre 2020, mesdames Céline Crowe, Marianne Dion-Labrie et monsieur Cory-Andrew Labrecque, ainsi que madame Christelle Landheer-Cieslak, experte invitée, ont trié les commentaires émis lors de la rencontre plénière du 8 septembre 2020.

La rencontre en groupe restreint s'est quant à elle déroulée le 27 avril 2020. Celle-ci a permis de consulter madame Christelle Landheer-Cieslak, experte invitée, sur certains points particuliers. Madame Céline Crowe et monsieur Cory-Andrew Labrecque étaient de la rencontre.

L'avis a ensuite été discuté lors des rencontres régulières des 13 et 18 mai, ainsi que du 8 septembre 2020. Il a fait l'objet d'une relecture finale, le 23 septembre 2020, avec mesdames Céline Crowe, Dion-Labrie, monsieur Cory-Andrew Labrecque, ainsi que madame Christelle Landheer-Cieslak, experte invitée.

#### ❖ **Dépôt de l'Avis :**

L'Avis a été déposé auprès de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, par courriel, le 29 septembre 2020. Le Comité a également déposé son sommaire exécutif, le 1 octobre 2020.



Suite au dépôt, l'Avis a été envoyé à la révision linguistique et orthographique. La version finale révisée de l'Avis, ainsi que son sommaire exécutif, ont été déposés à la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, le 8 décembre 2020.

❖ **Diffusion grand public :**

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a déposé l'Avis du Comité sur son site, le 1 mars 2021.

Le Comité en a alors fait la diffusion publique par courriel auprès de partenaires et divers organismes.

Suite à sa diffusion, l'Avis a fait l'objet de quelques articles de presse.

## **VIII. PRÉSENTATION DE L'AVIS AUPRÈS DE LA MINISTRE RESPONSABLE DES ÂNÉS ET DES PROCHES AIDANTS, ET DES MEMBRES DU MINISTÈRE**

L'Avis, en version préliminaire, a fait l'objet d'une rencontre auprès de membres de la *Direction des services aux aînés, aux proches aidants et en ressources intermédiaires et de type familial*, et du Secrétariat aux aînés, le 12 juin 2020.

La version finale a fait l'objet de deux rencontres au ministère. La première a eu lieu le 28 octobre 2020 avec des membres de la *Direction des services aux aînés, aux proches aidants et en ressources intermédiaires et de type familial*, et du Secrétariat aux aînés. Et la seconde, le 19 janvier 2021, avec la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, madame Marguerite Blais, et deux membres de son cabinet.

Dans chacune de ces rencontres, la présidente a présenté un document *powerpoint* préparé à cet effet. Les discussions qui ont suivi ont permis aux personnes présentes d'approfondir leur lecture de l'Avis, tout en soulignant sa grande qualité et sa pertinence pour les travaux en cours au ministère.

## **IX. EXPLORATION DE LA THÉMATIQUE DE L'ISOLEMENT SOCIAL**

À la demande du Secrétariat aux aînés, les membres se sont penchés sur le thème de l'isolement social des aînés, lors de la rencontre régulière du 29 octobre 2020.

Leurs réflexions ont fait l'objet d'une synthèse qui a été déposée au Secrétariat aux aînés, pour les aider dans le choix du thème de travail.

## **X. NOUVELLE THÉMATIQUE DE TRAVAIL : AUTONOMIE DE LA PERSONNE ÂGÉE**

Une rencontre a eu lieu entre le Comité, représenté par la présidente et le vice-président, et des représentants de la *Direction des services aux aînés, aux proches aidants et en ressources intermédiaires et de type familial*, ainsi que du Secrétariat aux aînés, pour discuter le choix du nouveau thème de travail, soit le respect de l'autonomie des personnes âgées.

Dans l'attente de son mandat officiel, les travaux se sont amorcés par une recherche documentaire, avec l'appui du service de documentation du CIUSSS de la Capitale-Nationale, ainsi que par une première rencontre du groupe de travail, le 30 mars 2021.

## **XI. ACTIVITÉS SPÉCIALES EN LIEN AVEC LE SRAS-CoV-2**

Un comité sur les aspects éthiques du SRAS-COV-2 a été constitué sous l'égide de la sous-ministre adjointe, madame Lucie Opatrny, afin d'épauler, au besoin, les travaux du Comité directeur COVID. La présidente du Comité a été invitée à rejoindre le Comité éthique COVID pour participer à ses réunions.

Dans le cadre de sa participation à ce comité, la présidente a invité les membres du Comité intéressés à discuter de la situation des aînés durant la première vague de l'actuelle pandémie. Six membres ont levé la main pour participer à une séance de remue-méninges, le 30 avril 2020. Les principaux enjeux éthiques retenus ont ensuite été transmis au Comité éthique COVID.

## **XII. PARTICIPATION À DES COLLOQUES ET CONFÉRENCES**

La coordonnatrice et plusieurs membres ont assisté à des colloques et conférences virtuelles au cours de l'année. En voici quelques-uns :

- ✓ 1 octobre 2020 : Le CReACC-DiversitéS (Centre de recherches et d'activités culturelles et communautaires pour les diversités) tenait une journée d'étude sur le vieillissement. La coordonnatrice y a assisté. Monsieur Félix Pageau a fait une conférence : <http://www.creacc-diversites.org/fr/activites/activites-a-venir/le-vieillissement-dans-tous-ses-etats/>
- ✓ 13 octobre 2020 : monsieur Félix Pageau a présenté la conférence : *Problématiques éthiques durant la pandémie de COVID-19 en fin de vie et en gériatrie*, pour l'Association québécoise des soins palliatifs. La coordonnatrice y a assisté.
- ✓ 25 novembre 2020 : Philippe Voyer présentait sa conférence : *Innover dans l'aménagement des milieux de vie pour répondre aux besoins des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs proches*. La coordonnatrice y a assisté.

- ✓ 18 mars 2021 : Le CREGÈS organise une série de trois webinaires sur les enjeux des personnes âgées judiciarisées. Premier webinaire *Introduction aux grands enjeux liés aux personnes âgées judiciarisées*. La coordonnatrice y a assisté.
- ✓ le 24 mars 2021 : second webinaire du CREGÈS : *Soins et services à domicile pour les personnes âgées judiciarisées du Québec. quels rôles pour le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) ?* La coordonnatrice y a assisté.
- ✓ le 31 mars 2021 : troisième webinaire du CREGÈS : *Résultats de recherche, observations et statistiques : des réalités vécues par les personnes âgées judiciarisées*. La coordonnatrice y a assisté.

### XIII. SITE INTERNET DU CNEV

Le CNEV possède une page Internet hébergée sur le site de l'IVPSA, sous l'onglet qui le désigne. Cette page contient six (6) rubriques que sont : « historique et mission », « mandats et réalisations », « organisation », « membres », « nous joindre » et « liens utiles ».

La coordonnatrice a remis à jour toutes les rubriques et apposé sur la page Internet toutes les publications du CNEV depuis ses débuts en 2008. Le tout est mis à jour en temps réel. On peut le consulter sur le lien suivant :

[https://www.ivpsa.ulaval.ca/cnev/historique\\_mission](https://www.ivpsa.ulaval.ca/cnev/historique_mission)

Les travaux pour la refonte du site internet de l'IVPSA se sont poursuivis durant l'année. La coordonnatrice a participé à deux rencontres à cet effet avec la coordonnatrice de l'IVPSA, les 27 août et 8 décembre 2020. Une autre rencontre a également eu lieu avec le service en informatique de l'Université Laval, concepteur et réalisateur du site, le 27 janvier 2021.

# ANNEXE 1 : APPEL DE CANDIDATURES



## Comité national d'éthique sur le vieillissement (CNEV)

### Appel de candidatures pour la nomination de nouveaux membres du CNEV

#### Le Comité national d'éthique sur le vieillissement

Le Comité national d'éthique sur le vieillissement (CNEV) est une instance consultative instituée par l'article 3.1 de la Loi sur le Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (L.R.Q., c. M-17.2). Le CNEV a pour mandat de donner son avis sur toute question qui lui est soumise par la ministre responsable des Aînés et des Proches Aidants.

Le CNEV se compose de 15 membres bénévoles nommés par la ministre responsable des Aînés et des Proches Aidants pour un mandat de trois ans. À l'expiration de leur mandat, les membres demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau.

Actuellement, il y a 3 sièges à pourvoir au sein du Comité.

#### La sélection des membres

Chaque membre du CNEV est sélectionné en fonction de sa compétence reconnue et de son intérêt pour la dimension éthique associée au vieillissement. La sélection des membres vise en outre une représentation équitable homme/femme, et des différents groupes d'âge.

Seront considérées comme un atout, les candidatures qui possèdent les qualités et expériences suivantes :

- avoir une expérience de travail pertinente;
- être animé(e) par le souci de faire avancer la réflexion et la recherche sur les questions éthiques en lien avec le vieillissement;
- être en mesure d'échanger et de collaborer en comité interdisciplinaire;
- avoir une bonne connaissance des enjeux en lien avec le vieillissement et de ses impacts dans la société québécoise;
- démontrer une certaine disponibilité de travail.

#### L'engagement des membres du Comité national d'éthique sur le vieillissement :

Afin de pouvoir réaliser adéquatement son mandat, le CNEV a besoin de compter sur l'engagement de ses membres. Aussi, être membre du CNEV implique :

- ✓ de s'engager, au cours de son mandat, dans au moins un groupe de travail pour creuser les aspects éthiques des thématiques à l'étude. Chaque groupe de travail peut consacrer, sur une année, jusqu'à six séances de travail d'une demi-journée pour débattre d'une thématique;
- ✓ de participer aux rencontres régulières trimestrielles avec tous les membres.

### Dépôt des candidatures

Les personnes souhaitant déposer leur candidature afin de devenir membres du CNEV doivent, **au plus tard le 22 juin 2020**, faire parvenir leur *curriculum vitae*, accompagné d'une lettre soulignant leur intérêt ainsi que les principaux motifs qui les amènent à vouloir devenir membres du Comité national d'éthique sur le vieillissement.

Les documents doivent être transmis, par courriel, à :

Béatrice Eysermann, coordonnatrice  
Comité national d'éthique sur le vieillissement  
[beatrice.eysermann.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:beatrice.eysermann.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca)

Pour toute question, il est possible de laisser un message, avec vos coordonnées, à la coordonnatrice au 418-682-7511 poste 84525, afin qu'elle puisse vous rappeler.

### Toutes les candidatures déposées feront l'objet d'un suivi.

Notes :

- ✓ Les membres du CNEV doivent accepter ses règles de confidentialité et doivent, avant leur entrée en fonction, signer le formulaire de confidentialité prévu à cet effet.
- ✓ Toute personne qui dépose sa candidature en vue d'être membre du CNEV doit déclarer toute forme de conflit d'intérêts, réel, potentiel ou apparent, en rapport avec les activités, fonctions ou prises de position éventuelles du CNEV.
- ✓ Les frais de déplacement et autres dépenses encourues dans le cadre du mandat d'un membre du CNEV sont remboursés.